

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche Scientifique
Université de la Manouba

Avis d'Appel d'Offres National n° 02/2012

(Impression de la revue de l'Université « Akademia »)

L'Université de la Manouba se propose de lancer un appel d'offre national n°02/2012 composé d'un lot unique, pour l'impression de sa revue « Akademia » .

N° du Lots	Désignation	Quantité	Montant de la caution bancaire (en dinar tunisiens)
1	Impression de 09 numéros ordinaires de « Akademia » relatifs aux mois de Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Octobre, Novembre et décembre.	63000 copies	1000 dt
	Impression d'un numéro spécial (couvrant les mois de Juillet, Aout et Septembre	7000 copies	

Les fournisseurs intéressés par le présent appel d'offres sont invités à retirer le cahier des charges, mis à leur disposition au siège de l'Université de la Manouba (sous-direction des bâtiments et des équipements), durant l'horaire administratif, moyennant le paiement préalable de trente (30) dinars tunisiens, non remboursables, au nom de l'agent comptable de l'Université de la Manouba (CCP : 62725), ou à télécharger le cahier des charges à partir du site officiel de l'Université de la Manouba : www.uma.rnu.tn, mais dans le second cas il est indispensable d'apporter le quitus de paiement des frais du cahier de charge.

Les offres techniques doivent parvenir directement au bureau d'ordre de l'Université de la Manouba, ou par voie postale ou par rapide poste, adressée au nom de Monsieur le président de l'Université de la Manouba, à l'adresse suivante :

Campus Universitaire de la Manouba – 2010 La Manouba

au plus tard **le 06 septembre 2012** (Le cachet du bureau d'ordre de l'Université faisant foi).

Cette offre doit contenir l'offre technique ainsi que l'offre financière dans deux enveloppes séparées, jointes aux documents administratifs, le tout est mis dans une enveloppe extérieure.

Les offres doivent obligatoirement être présentées dans l'enveloppe qui doit porter la mention :

Appel d'offres n°02/2012

(Impression de la revue de l'Université « Akademia »)

« Ne pas ouvrir »

Et contenir les pièces ci-dessous indiquées :

Les pièces administratives :

- 1-Formulaire portant les informations concernant le fournisseur,
- 2-La caution bancaire provisoire au nom de « l'Université de la Manouba », délivrée par l'une des banques tunisiennes, valable durant 120 jours depuis le lendemain de la date limite d'acceptation des offres, les chèques ne sont pas acceptés,
- 3- le cahier des charges administratives paraphé sur toutes les pages, signé, daté et portant le cachet,
- 4- L'attestation fiscale prévue par la législation en vigueur valable jusqu'au dernier jour de la réception des offres,

5- Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S. ou copie certifiée conforme à l'original ou l'original de l'attestation de solde valable le jour de la date limite de réception des offres.

6- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire en question n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur. Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet,

7- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par lui même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché et des étapes de son exécution,

8- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un agent de l'Université de la Manouba, durant les 5 dernières années.

9- Une déclaration sur l'honneur que le fournisseur dispose d'une imprimerie au grand Tunis,

10- Une copie conforme de la déclaration fiscale prouvant le chiffre d'affaire de la société au nom de l'année 2011, qui ne doit pas dépasser les 600 000 dt (Pièce justificative que la société est classée petite entreprise)

11- Copie conforme du certificat de déclaration d'investissement ou un certificat attestant le volume de l'investissement qui ne doit pas dépasser les 300 000 dt.

12- Une déclaration sur l'honneur concernant la non-participation d'une grande entreprise au capital de la société (Pièce justificative que la société est classée petite entreprise)

Enveloppe N°1 : L'offre technique

13- le cahier des charges techniques paraphé sur toutes les pages, signé, daté et portant le cachet.

14- Les formulaires de réponses dûment remplies signées et portant le cachet du soumissionnaire.

15- Une liste de travaux similaires accompagnée des contrats, des bons de commande et des copies des numéros des journaux ,revues ou magazines imprimés

16- La liste du personnel dont dispose le fournisseur, approuvée par des papiers justificatifs .

17-La liste des équipements et matériel dédiés à l'exécution de cet appel d'offre, approuvée par une déclaration sur l'honneur légalisée.

Enveloppe N°2 : L'offre financière

18- La soumission.

19- Le bordereau des prix

Le dépouillement aura lieu vendredi le **07 Septembre 2012** à 10h00 dans la salle de réunion de l'Université de la Manouba

Pour plus d'information, veuillez contacter la sous Direction des Bâtiments et Equipements :
Tél. 71601315 ou 71 601 499 – 71 602 996 / Fax : 71 602 211